

LIMOGES MÉTROPOLITAIN
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole,
du 27 février 2026
Arrêté portant mise à jour du
Plan local d'urbanisme de la
commune de Feytiat
N° 27892

VO le code de l'urbanisme, notamment ses articles
R.120-11, R.120-12 et R.120-13
VO la délibération en date du 14 mai 2012 approuvant le
Plan local d'urbanisme de Feytiat,
VO l'arrêté n° 87-2026-027-TOUR du 29 janvier 2026,
portant révision du classement, selon des
infrastructures de transports terrestres du
département de la Haute-Vienne
VO notamment le document annexé à l'arrêté
l'arrêté n° 87-2026-027-TOUR du 29 janvier 2026,
dans le cadre des notes chassées du département de la
Haute-Vienne, et le plan de classement, selon des
infrastructures de transports terrestres de la commune
de Feytiat
CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à jour les
arrivées du dossier du Plan local d'urbanisme de la
commune de Feytiat.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1. Les versions du Plan local d'urbanisme de la commune de Feytiat sont
mise à jour au vu des documents annexés au présent arrêté.
A cet effet, a été reportée dans les annexes du document, la décision suivante :

- l'arrêté n° 87-2026-027-TOUR du 29 janvier 2026, portant révision du classement
selon des infrastructures de transports terrestres du département de la Haute-
Vienne

ARTICLE 2. La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du
public, à la mairie de Feytiat et au siège de Limoges Métropole à la date du présent
arrêté.

ARTICLE 3. Le présent arrêté sera affiché à la mairie de Feytiat et au siège de Limoges
Métropole, durant un mois.

Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole

Signé électroniquement le 04/03/2026


Président de Limoges Métropole

Publié le mercredi 04 mars 2026

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le
tribunal administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à
compter de la date de publication de l'arrêté.

ARRÊTÉ

Arrêté portant mise à jour du Plan local d'urbanisme de la commune de Feytiat

1 DOCUMENT - Publié le 4 Mars 2026



27892.pdf
(.pdf, 1,6 Mo)



TÉLÉCHARGER